

## Réadaptation gériatrique (dernière mise à jour: 15.12.2023)

### Caractéristiques minimales qui doivent être remplies pour toutes les formes de réadaptation:

<b>Examen de diagnostic lors de l'admission</b>	L'examen de diagnostic lors de l'admission comprend une anamnèse, un examen clinique général ainsi qu'une mesure de l'ADL.
<b>Plan de traitement</b>	Le plan de traitement relatif au patient établi dans un délai de 3 jours après l'admission (jour d'entrée compris) est basé sur les objectifs individuels documentés.
<b>Traitement</b>	Les temps indiqués pour les prestations hebdomadaires de traitement et de formation se rapportent à une moyenne hebdomadaire sur l'ensemble du séjour en réadaptation. Les séances de traitement/éducation (formation) sont individuelles ou en groupe selon l'indication et en fonction des besoins et ressources du patient.
<b>Visite</b>	Visite hebdomadaire d'un médecin spécialiste ou, en cas de réadaptation gériatrique, d'un médecin spécialiste avec formation approfondie en gériatrie.
<b>Coordination de la réadaptation ou réunion de l'équipe de réadaptation</b>	Sous la direction d'un médecin spécialisé (pour la gériatrie: Spécialisation en gériatrie), coordination interdisciplinaire hebdomadaire documentée de la réadaptation ou réunion de l'équipe de réadaptation.
<b>Planification de la sortie</b>	Planification précise et organisation d'autres traitements nécessaires. Cela comprend la planification des traitements ambulatoires et hospitaliers nécessaires par la suite selon les déficits documentés demeurant au quotidien.
<b>Coder aussi</b>	Si effectuée - Compléments pour la réadaptation (BB.-)

### Caractéristiques minimales qui doivent être remplies en réadaptation gériatrique en plus de celles décrites plus haut:

<b>Document de référence avec les caractéristiques minimales</b>	Les profils d'exigences pour les prestations médicales décrites en réadaptation stationnaire sont disponibles selon le type de réadaptation dans les documents «Document de référence concernant l'infrastructure et le personnel des codes CHOP BA. [...]». Ces documents sont disponibles sous le lien suivant dans la section «Caractéristiques minimales en matière d'infrastructure et de personnel: document de référence» <a href="https://www.fmh.ch/exigences-st-reha#minimales">https://www.fmh.ch/exigences-st-reha#minimales</a>
<b>Examen de diagnostic lors de l'admission</b>	Evaluation gériatrique structurée, c'est-à-dire au moins les domaines cognition, mobilité, émotion, état nutritionnel et situation sociale.
<b>Thérapie et formation</b>	En combinaison adaptée aux besoins du patient avec les thérapies suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Physiothérapie</li> <li>▪ Ergothérapie</li> <li>▪ Logopédie</li> </ul>

- Conseil/traitement diététique
- Psychologie et neuropsychologie

Utilisé si indiqué, et comptant dans la durée du traitement:

- Conseil social
- Technique orthopédique

#### Évaluation lors de la sortie

Evaluation gériatrique structurée lors de la sortie

#### Saisie

- moins de 300 minutes de thérapie par semaine  
*(Le code ne peut être utilisé que pour les séjours de réadaptation de moins de 7 jours consécutifs. En cas d'indications médicales aiguës qui ne permettent pas la poursuite d'une réadaptation.)*
- en moyenne 300 jusqu'à moins de 375 minutes de thérapie par semaine
- en moyenne 375 jusqu'à moins de 450 minutes de thérapie par semaine
- en moyenne 450 jusqu'à moins de 525 minutes de thérapie par semaine
- en moyenne 525 jusqu'à moins de 600 minutes de thérapie par semaine
- en moyenne 600 minutes de thérapie et plus par semaine

Les informations se basent sur la CHOP et la circulaire pour les codeuses et codeurs.  
Toutes les informations sont sans garantie.